

COMMUNE  
D'ECKARTSWILLER  
67700



## Compte-rendu

### des délibérations du Conseil Municipal

**Séance du 21 mars 2017 à 19h15**

Nombre de conseillers  
élus :

**11**

Nombre de conseillers  
en fonction :

**11**

Nombre de  
conseillers  
présents :

**11**

Convoqué le 02 mars 2017

Compte-rendu affiché le 24 mars 2017

Sous la présidence de M. Jean-Jacques JUNDT, Maire

Etaient présents : M. Jean-Paul PFEIFFER- M. Jean-Paul ROTHAN  
- Adjoint au Maire - Mme Irène RICHERT- Mme. Annie KIEFFER -  
Mme Yolande REBSTOCK- M. Oliver KORNMEYER - M. Guillaume  
BEYRLE - M. Claude SCHNEIDER - M. Jean-Claude HOYEAUX - M.  
Gérard JUILLET

### Ordre du jour

Secrétaire de séance – Désignation

Approbation du procès- verbal de la séance précédente

Factures

N° 2017 -06 FINANCES LOCALES - Ristourne CIADE

N° 2017 -07 DOMAINE ET PATRIMOINE – Travaux en forêt indivise de St-Jean

N° 2017 -08 FINANCES LOCALES – Gratifications aux agents à l'occasion d'évènements particuliers

N° 2017 -09 FINANCES LOCALES – Compte de Gestion 2016

N° 2017 -10 FINANCES LOCALES – Compte Administratif 2016

N° 2017 -11 FINANCES LOCALES - Affectation du résultat de fonctionnement 2016

N° 2017 -12 FINANCES LOCALES – Budget Primitif 2017

1. Fixation des taux d'imposition

2. Approbation du Budget

N° 2017 - 13 DELEGATIONS PERMANENTES DU MAIRE – Compte-rendu d'information

Intercommunalité : Compte-rendu des Syndicats Intercommunaux

### **Demande d'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour :**

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour

N° 2017 - 13 DELEGATIONS PERMANENTES DU MAIRE – D.I.A (Déclaration d'intention d'alinéer)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

## SECRETAIRE DE SEANCE – DESIGNATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**DESIGNE** M. Guillaume BEYRLE comme secrétaire de séance.

## APPROBATION DU PROCES VERBAL de la séance du 17 février 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
**APPROUVE**, sans observation, le procès-verbal des délibérations adoptées en  
séance ordinaire du 17 février 2017.

## FACTURES

Le Maire présente au Conseil Municipal les factures, réglées ou en cours de paiement,  
depuis la précédente séance du Conseil Municipal :

Désignation	Montant
Factures France TELECOM pour:	
téléphone + internet école (pour 2 mois)	45.35 €
internet école (pour 1 mois)	103.33 €
téléphone mairie ( pour 2 mois)	138.30 €
téléphone salle polyvalente (2 mois)	35.92 €
fax mairie	
forfait mensuel + communications téléphone mobile 18,54+15.61	34.15 €
abonnement internet mairie (mensuel)	57.17 €
Est Réseaux de Phalsbourg du 30 janvier 2017	243.60 €
Association des Maires du département de Strasbourg cotisation 2017	133.59 €
D&F Pièces autos de Monswiller du 31/01/2017 pour batterie kangoo	77.16 €
Lexis Nexis de Paris du 06/02/2017 pour abonnement internet juriscasseur	1 188.72 €
Ludic de Saint Remy de Provence du 02/02/2017 livre pour école primaire	95.00 €
Société d'histoire et d'archéologie de Saverne du 05/01/2017	35.00 €
Cars des Rohan de Steinbourg du 30/01/2017 pour transport piscine école	176.00 €
A.BOEHM de Dettwiller du 03/02/2017 pour peinture salle polyvalente	518.04 €
Adolf chauffage de Saverne du 26/01/2017 pour chauffe-eau mairie	174.64 €
Office Dépôt de Souffelweyersheim des 17/01/2017 fournitures administratives	87.49 €
Adic de Uzès de la 14/01/2017 maintenance logicielle imprim méga	91.46 €
Electricité de Strasbourg du 12/01/2017 pour presbytère	28.98 €
Bodet de Trémentines du 14/12/2017 pour micro rupteur	97.20 €
AF Autos de Saverne du 12/01/2017 remorquage kangoo	96.00 €
AF Autos de Saverne du 04/01/2017 recherche et réparation panne kangoo	220.99 €
Les Affiches Moniteur de Strasbourg du 01/01/2017	25.00 €
Simab de Marly La Ville du 17/01/2017 matériels administratifs	68.27 €
Comptoir agricole de Hochfelden du 18/01/2017 sel déneigement	132.00 €
Electricité de Strasbourg GAZ du 10/02/2017 pour mairie	578.93 €
Electricité de Strasbourg GAZ du 10/02/2017 pour salle polyvalente	309.42 €
Electricité de Strasbourg GAZ du 22/02/2017 pour école	572.82 €
Electricité de Strasbourg du 13/02/2017 pour éclairage public	494.29 €
Electricité de Strasbourg du 13/02/2017 pour bâtiments communaux	917.49 €
CIADE de Colmar du 01/03/2017 assurance multi collectivités locales	3 842.00 €
CIADE de Colmar du 01/03/2017 assurance protection juridique	1 030.00 €
Lehmann Matériaux de Dettwiler du 28/02/2017	85.32 €
Lehmann Matériaux de Dettwiler du 28/02/2017	217.57 €
Cars des Rohan de Steinbourg du 28/02/2017 pour transport piscine école	44.00 €

Rexel de Monswiller du 28/02/2017	12.20 €
Ziegelmeyer de Saverne du 08/02/2017 intervention chaudière mairie	289.20 €
Garage AF AUTOS de Saverne du 27/02/2017 pour gazoil et bidon essence	133.93 €
Supermarché Leclerc de Marmoutier du 10/02/2017	441.15 €
Orange de Schiltigheim du 09/02/2017 pour enfouissement 4 lignes de branchement	1 423.04 €
Trumpf de Dettwiller du 31/01/2017 pour bidons décapsol	146.52 €

## N° 2017-06

### FINANCES LOCALES - Ristourne CIADE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
 DECIDE d'accepter le chèque ristourne de la CIADE de Colmar, assureur de la Commune, d'un montant de 14,38 -€uros relatif à la police « Automobile » n° 56 578 161B pour tracteur ISEKI  
 Ce crédit sera porté au compte 758 du Budget 2017

## N° 2017 -07

### DOMAINE ET PATRIMOINE – TRAVAUX EN FORET INDIVISE DE ST JEAN

#### 1. PROGRAMME DES TRAVAUX D'EXPLOITATION – ETAT DE PREVISION DES COUPES – Année 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le programme des travaux d'exploitation – état prévisionnel des coupes en Forêt Indivise de St. Jean pour l'exercice 2017, présenté par l'ONF – Agence de SAVERNE en date du 09 décembre 2016 :  
 Le bilan net prévisionnel présente une recette de 45 704- €uros H.T, dont 1/3, soit 15 234,67 €uros HT, revenant à la Commune d'ECKARTSWILLER.

#### 2. PROGRAMME DE TRAVAUX PATRIMONIAUX – Année 2017

Le Maire soumet à la délibération du Conseil Municipal le programme des travaux patrimoniaux proposé par l'ONF – Agence de Saverne en date du 09 décembre 2016, au titre de l'année 2017, dans la Forêt Indivise de St Jean.

En accord avec la commune de Saint Jean Saverne et l'ONF les travaux de réfection généralisée du chemin forestier de la Rothlach sont reportés en 2018 (73 600,00€).

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 24 909,72 - €uros HT,  
 Travaux détaillés comme suit :

Objet	Montant Total (€uros) HT	Montant par indivisaire (1/3) HT
Travaux sylvicoles, travaux d'infrastructure courants et travaux touristiques	22 044 €	7 348 €
Honoraires sur travaux	2 865,72 €	955,24 €
	<b>24 909,72 €</b>	<b>8 303,24 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la réalisation du programme des travaux patrimoniaux présenté ci-dessus pour un montant total HT de **24 909,72 €**, soit **8 303,24** euros HT à la charge de la commune
- **AUTORISE** le Maire à le signer.

#### N° 2017-08

##### **FINANCES LOCALES – Gratifications aux agents à l'occasion d'évènements particuliers**

Le Maire expose au Conseil qu'une délibération est nécessaire afin d'encadrer les attentions (gratifications ou cadeaux) dont peuvent faire l'objet les agents communaux selon tel ou tel type d'évènement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de fixer à 200,00€ le montant de l'attention manifestée à un agent à l'occasion de son mariage

#### N° 2017-09

##### **FINANCES LOCALES – Compte de Gestion 2016**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le Compte de Gestion de l'exercice 2016, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif et qui présente le résultat d'exécution suivant :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2015	Part affectée à l'investissement Exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de 2016
Investissement	- 37 624,26 €	0,00 €	79 339,55 €	0,00 €	41 715,29 €
Fonctionnement	375 074,28 €	274 325,00 €	24 613,98€	2 517,44€	127 880,70 €
<b>TOTAL</b>	<b>337 450,02 €</b>	<b>274 325,00 €</b>	<b>103 953,53 €</b>	<b>2 517,44€</b>	<b>169 595,99 €</b>

#### N° 2017-10

##### **FINANCES LOCALES – Compte administratif 2016**

Le Maire soumet au Conseil Municipal le Compte Administratif de l'exercice 2016 qui se traduit par les résultats suivants:

##### **Section de fonctionnement:**

<i>Dépenses de fonctionnement.....:</i>	229 111,82 €
<i>Recettes de fonctionnement .....</i>	253 725,80 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice.....:	<b>24 613,98 €</b>
<i>Résultat de fonctionnement reporté n-1.....:</i>	103 266,72 €
<b>Résultat global de fonctionnement.....:</b>	<b>127 880,70 €</b>

**Section d'investissement:**

<i>Dépenses d'investissement.....:</i>	428 249,36 €
<i>Recettes d'investissement.....:</i>	507 588,91 €
<b>Solde d'investissement de l'exercice:</b>	<b>79 339,55 €</b>
<b>Solde d'investissement reporté n-1..... :</b>	<b>- 37 624,26 €</b>
<b>Résultat global d'investissement..... :</b>	<b>41 715,29 €</b>

Soit un excédent global de clôture de **169 595,99 €uros**.

Le Maire s'étant retiré de la séance, il est procédé au vote du compte administratif sous la présidence de Monsieur Jean-Paul PFEIFFER, Maire-Adjoint.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** le Compte Administratif ainsi présenté et en tout point identique au Compte de Gestion.

**N° 2017-11**

**FINANCES LOCALES –Affectation du résultat de fonctionnement 2016**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2016,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016,

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître:

**un excédent global de fonctionnement de 127 880,70 €**

**DECIDE** d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit:

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT:

Résultat de l'exercice.....:	<b>24 613,98 €</b>
Résultat de fonctionnement n-1 reporté.....:	103 266,072€
Résultat global de fonctionnement: Excédent...:	<b>127 880,70 €</b>

AFFECTATION :

<b>Affectation au compte R 1068 à la section d'investissement..... :</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Report en fonctionnement R002..... :</b>	<b>127 880,70 €</b>

## N° 2017-12

### FINANCES LOCALES – Budget Primitif Année 2017

#### 1. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**DECIDE** d'augmenter les taux d'imposition 2017 de 1,3% des taxes communales d'habitation (TH), foncières bâties (TFB) et non bâties (TFNB)

Fixe ainsi les taux d'imposition 2017 comme suit :

TAXES	TAUX	PRODUITS
T.H.	9,06%	40 000
T.F.B.	8,84%	31 046
T.F.N.B.	59,64%	18 608
<b>Total :</b>		<b>89 654</b>

afin de passer d'une recette fiscale de 88 472€ en 2016 à 89 654€ en 2017.

#### 2. APPROBATION DU BUDGET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
**APPROUVE** le Budget Primitif de l'exercice 2017 présenté par le Maire, et arrêté comme suit:

Section	Dépenses	Recettes
Investissement	228 000	228 000
Fonctionnement	354 433,71	354 433,71
<b>TOTAL</b>	<b>582 433,71</b>	<b>582 433,71</b>

## N° 2017- 13

### DELEGATIONS PERMANENTES DU MAIRE – Compte-rendu d'information

#### Article 2122-22 du CGCT – Compte rendu d'information

##### **Déclaration d'Intention d'Aliéner ( DIA)**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la déclaration d'intention d'aliéner a été présentée en Mairie pour le bien suivant, soumis au DPU:

- Immeuble bâti, situé, Section 4 parcelles n° 228 – 34 RUE Principale,
- d'une surface totale de 1 a 49 ca (*propriétaire M. KESSLER Nicolas, Christian*),

La commune a déclaré renoncer à l'exercice du droit de préemption pour ledit bien.

## DIVERS

### Nettoyage de printemps

Le maire invite le Conseil Municipal ainsi que toute la population à une opération de nettoyage de printemps le samedi 1<sup>ER</sup> avril 2017 à 9h.

L'ensemble des points à l'ordre du jour étant examinés, M. le Maire lève la séance à 21h15.

Le présent procès-verbal est signé par tous les membres présents

JUNDT Jean-Jacques	Maire	
PFEIFFER Jean-Paul	Adjoint au Maire	
ROTHAN Jean-Luc	Adjoint au Maire	
REBSTOCK Yolande	Conseillère Municipale	
JUILLET Gérard	Conseiller Municipal	
KIEFFER Annie	Conseillère Municipale	
HOYEAUX Jean-Claude	Conseiller Municipal	
RICHERT Irène	Conseillère Municipale	
SCHNEIDER Claude	Conseiller Municipal	
KORNMEYER Olivier	Conseiller Municipal	
BEYRLE Guillaume	Conseiller Municipal	